

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 10 novembre 2025, à 19 h 00.

Enregistrement de la séance sur YouTube.

Madame la mairesse, Christine Gaudet préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire,	siège 1
Benoit Lussier,	siège 2
Line Pellerin	siège 3
François Page,	siège 4
Saül Bergeron,	siège 5
René St-Pierre	siège 6

Madame Line Camiré est désignée greffière de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 19 h 00.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2025**
 - 3.2 PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025**
 - 3.3 PROCÈS-VERBAL ÉLECTION 2025**
- 4. INFORMATIONS / COMITÉS**

LOISIRS
RÉGIE DES DÉCHETS
RÉGIE INCENDIE
BIBLIOTHÈQUE
CDÉ
MADA
MRC
MUNICIPALITÉ
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**
 - 5.2 NOMINATION DES ÉLUS À DIVERS COMITÉS**
 - 5.3 ENTENTE AVEC LA MRC POUR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**
 - 5.4 AVIS DE MOTION POUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**
 - 5.5 AVIS DE MOTION : SALAIRES DES ÉLUS**
 - 5.6 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2026**
 - 5.7 RÉSOLUTION PASSAGE MOTONEIGE 2025-2026**
 - 5.8 DEMANDE DE FINANCEMENT ANNUEL DES LOISIRS D'ASTON INC.**
 - 5.9 DEMANDE DE FINANCEMENT ANNUEL DE LA FADOQ**
 - 5.10 OFFRE DE SERVICES TECHNI-CONSULTANT – EAUX-USÉES**
 - 5.11 OFFRE DE SERVICES RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE GÉNÉRATRICE**
 - 5.12 EXCAVATION COURBE DE RETOURNEMENT RUE MORIN**
 - 5.13 REMBOURSEMENT D'ACTIVITÉ SPORTIVE**
 - 5.14 PATINOIRE – ESPACE PUBLICITAIRE**
 - 5.15 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RIGIDBNY**
- 6. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**
 - 6.1 PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025**
 - 6.2 DÉPÔT DES RAPPORTS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DU CN**
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-11-126

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Pellerin appuyé par monsieur Saül Bergeron et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que l'item « Varia et affaires nouvelles » soit laissé ouvert à tous autre sujet d'intérêt pour la municipalité.

Adopté

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

2025-11-127

ATTENDU que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025;

ATTENDU que le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Liliane St-Hilaire appuyé par monsieur René St-Pierre et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire tel que présenté.

Adopté

3.2 PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025

2025-11-128

ATTENDU que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 octobre 2025;

ATTENDU que le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Benoit Lussier appuyé par monsieur René St-Pierre et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire tel que présenté.

Adopté

3.3 PROCÈS-VERBAL ÉLECTION 2025

2025-11-129

ATTENDU que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal du processus électoral pour l'élection générale du 2 novembre 2025;

ATTENDU que le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Pellerin appuyé par monsieur François Page et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal du processus électoral pour l'élection générale du 2 novembre 2025 tel que présenté.

Adopté

4. INFORMATIONS / COMITÉS

LOISIRS

- Nouveau comité des loisirs :
 - Jessica Drolet, présidente
 - Sylvain Dion, vice-président
 - Line Camiré, secrétaire-trésorière
 - Isabelle Brûlé, Carole-Anne Gauthier, Saül Bergeron, administrateurs
 - Un poste est toujours vacant
- L'année financière 2024-2025 se termine avec un surplus de 4 991.02\$
- Préparation de l'activité de Noël pour les enfants, samedi 13 décembre

RÉGIE DES DÉCHETS

- Aucune réunion

RÉGIE INCENDIE

- Aucune réunion

BIBLIOTHÈQUE

- La bibliothèque fera une activité « porte ouverte » le samedi 13 décembre prochain.

CDÉ

- Prochain CDÉ le 17 novembre
- Préparation des pâtés, réservez dès maintenant pour vos quantités
- Les repas sont recommandés environ aux deux semaines
- Nous cherchons des bénévoles pour aider à la cuisine et toutes autres tâches connexes.

MADA

- Aucune réunion

MRC

- Compte tenu de la période électorale, la dernière rencontre fut très courte.
- La prochaine rencontre traitera du budget 2026.

MUNICIPALITÉ

- Stationnements interdits à partir du 15 novembre la nuit dans les rues de la municipalité
- Terrain industriel à vendre à la municipalité.
- Remboursement d'une dette municipal de 2021 afin d'épargner les intérêts.
- Rencontre avec l'Évêque Monseigneur Daniel Jodoin.
- Bandes de patinoire dans la municipalité
- Poste de direction général
 - 4^e processus d'entrevue
 - Départ de François, avec assistance à distance
- Élection municipale pour le poste de conseiller #5
 - Total de 89 votes pour Saül Bergeron
 - Total de 29 votes pour Samuel Hélie
 - Total de 7 votes annulés
 - 125 votes sur un total de 324 inscrits sur la liste électorale (38.58%)

5. ADMINISTRATION

5.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

RATIFICATION DES COMPTES PAYÉS

Virements bancaires			
Fournisseurs	Descriptions	Montants	Paiement
Suite Microsoft	Licence office mensuelle	80,71 \$	Visa
Canva - Line C.	Licence 1 an canva (2e licences)	150,00 \$	Vir. bancaire
Desjardins	Paiement de l'emprunt	1 403,20 \$	Vir. bancaire
Grenco	Location photocopieur / contrat	118,51 \$	Vir. bancaire
Hydro-Québec	Éclairage public (par mois)	301,91 \$	Vir. bancaire
Hydro-Québec	Bureau municipal (par 2 mois)	199,27 \$	Vir. bancaire
Hydro-Québec	Loisirs d'Aston (par 2 mois)	122,42 \$	Vir. bancaire
Hydro-Québec	Garage Municipal (par 2 mois)	56,98 \$	Vir. bancaire
Ebox	Internet municipalité	62,21 \$	Vir. bancaire
Ebox	Internet dépanneur	56,34 \$	Vir. bancaire
RIGIDBNY	Collecte des résidus 10/12	3 828,54 \$	Vir. bancaire
Buropromo Citation	Copie papier et NB	170,16 \$	Vir. bancaire
La belle quebecoise	Essence et diesel	57,56 \$	Vir. bancaire
Raymond Simoneau	Salaire période 41 à 45 (5 sem)	1 711,75 \$	Vir. bancaire
François Noël	Salaire période 41 à 45 (5 sem)	5 174,50 \$	Vir. bancaire
Line Camiré	Salaire période 41 à 45 (5 sem)	1 729,65 \$	Vir. bancaire
Moisson Mauricie	Don approuvé au précédent conseil	75,00 \$	Vir. bancaire
Entreprises Michel Guévin	Achat souffleur 60po MK martin	4 363,30 \$	Vir. bancaire
Excavation Paillé	Excavation de la patinoire (45 x 85) - FRR V2	7 335,41 \$	Vir. bancaire
9703-5573 Québec inc	Déneigement des 4 stationnements (1/2)	2 069,55 \$	Vir. bancaire
Canadien National	Entretien réseau CN	1 210,50 \$	Vir. bancaire
SPAA	Services animaux 2025 (2/2)	1 016,16 \$	Vir. bancaire
François Noël	Bandes antidérapante	22,98 \$	Vir. bancaire
Permaroute	Scellement de fissures	6 443,43 \$	Vir. bancaire
Pavage Veilleux	Asphalte chaude (50T) (10e rang et 3e rang)	22 678,87 \$	Vir. bancaire
Groupement forestier	Entretien de plantation	1 264,73 \$	Vir. bancaire
Croix rouge	Entente services sinistrés	225,00 \$	Vir. bancaire
MRC Nicolet-Yamaska	Chambre FQM et inspection	1 074,46 \$	Vir. bancaire
Jeanne d'Arc Beliveau	Élection - Salaire - Commission de révision	166,00 \$	Vir. bancaire
Monique Doucet	Élection - Salaire - Commission de révision	166,00 \$	Vir. bancaire
Louise Gagnon	Élection - Salaire - Anticipation et scrutin	464,53 \$	Vir. bancaire
Line Camiré	Élection - Salaire - Anticipation et scrutin	756,64 \$	Vir. bancaire
François Noël	Élection - Salaire - Anticipation et scrutin	919,79 \$	Vir. bancaire
Solution Ducharme	Élection - Bulletin de vote et articles	1 419,84 \$	Vir. bancaire
Pierrenaud (quincaillerie)	Peinture et bois - Bandes hockey FRR V2	100,29 \$	Vir. bancaire
Bandes de Hockey Gyslain Lampron	2e Acompte 50% sur bandes de Hockey FRRV2	12 676,00 \$	Vir. bancaire
Bandes de Hockey Gyslain Lampron	Clôture, main courante et installation FRRV2	7 070,96 \$	Vir. bancaire
Assurance FQM	Modification d'assurance	29,43 \$	Vir. bancaire
	Total des virements	86 772,58 \$	
	Total des chèques et des virements	86 772,58 \$	

2025-11-130

ATTENDU que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les dépenses et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Saül Bergeron
appuyé par monsieur François Page
et résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses soit accepté tel que présenté. Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à payer lesdites dépenses.

Adopté

5.2 NOMINATION DES ÉLUS À DIVERS COMITÉS

2025-11-131

Il est proposé par monsieur René St-Pierre
appuyé par madame Liliane St-Hilaire
et résolu,

DE NOMMER les membres du conseil sur les comités suivants

Comité	Nom
Bibliothèque (répondant municipal)	René St-Pierre
Eaux usées	Christine Gaudet, Benoit Lussier, François Page

Voirie	Benoit Lussier, Saül Bergeron
Centre multifonctionnel	Christine Gaudet, Liliane St-Hilaire, Benoit Lussier, Saül Bergeron
RISI de Bulstrode	François Page
RISI de Bulstrode (substitut)	Christine Gaudet
RIGIDBNY	François Page, Christine Gaudet
CDÉ	Christine Gaudet, Liliane St-Hilaire, Line Pellerin
Loisirs	Saül Bergeron, René St-Pierre
Dépanneur	Idem au CDÉ pour le moment
Communications	Christine Gaudet
MADA	Line Pellerin

Adopté

5.3 ENTENTE AVEC LA MRC POUR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2025-11-132

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité D'Aston-Jonction a confié la responsabilité pour l'émission des permis et certificats et l'application des règlements d'urbanisme et de la réglementation relative à l'environnement à la MRC de Nicolet-Yamaska (service d'inspection en bâtiments et en environnement);

CONSIDÉRANT QUE les inspecteurs nommés aux fins de l'émission des permis et certificats pour la Municipalité d'Aston-Jonction;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Saül Bergeron
appuyé par monsieur François Page
et résolu,

QUE le conseil municipal désigne à titre d'inspecteurs en bâtiments désignés pour l'émission des permis et certificats et pour l'application de la réglementation relative à l'environnement au nom de la Municipalité d'Aston-Jonction:

Monsieur Michel Trépanier
Monsieur Martin Miron
Madame Anne-Marie Désilets
Monsieur Simon P. Lévesque

Adopté

5.4 AVIS DE MOTION POUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

AVIS DE MOTION est donné par madame Liliane St-Hilaire qu'à la séance subséquente soit adopté le règlement 219-2025 édictant le Code d'éthique et de déontologie des Élus-es municipaux.

5.5 AVIS DE MOTION : SALAIRES DES ÉLUS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur René St-Pierre qu'à la séance subséquente soit adopté le règlement 220-2025 décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux.

5.6 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2026

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Saül Bergeron qu'à la séance subséquente soit adopté le règlement 221-2025 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensations et la tarification des biens et services pour l'exercice financier 2026.

5.7 RÉSOLUTION PASSAGE MOTONEIGE 2025-2026

2025-11- 133

CONSIDÉRANT la demande pour le passage du club de motoneige sur le territoire de la municipalité d'Aston-Jonction;

CONSIDÉRANT que les zones de passage n'ont pas été modifiées depuis les dernières années;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

D'AUTORISER pour l'année 2025-2026, la traverse pour les sentiers de motoneiges du Club de motoneige du Centre du Québec à la jonction du 3^e rang et de la route des Pins. De plus, le conseil autorise le passage sur le 3^e rang entre les numéros civiques 1320 et 1360.

Adopté

5.8 DEMANDE DE FINANCEMENT ANNUEL DES LOISIRS D'ASTON INC.

2025-11-134

CONSIDÉRANT la demande de financement des Loisirs d'Aston-Jonction ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur René St-Pierre
appuyé par madame Liliane St-Hilaire
et résolu,

D'AUTORISER le versement de la subvention annuelle de 6 500 \$ pour l'année 2025.

Adopté

5.9 DEMANDE DE FINANCEMENT ANNUEL DE LA FADOQ

2025-11-135

CONSIDÉRANT la demande de financement du club de la FADOC de 200 \$.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Saül Bergeron
appuyé par madame Liliane St-Hilaire
et résolu,

D'AUTORISER le versement de la subvention annuelle de 200 \$ pour l'année 2025.

Adopté

5.10 OFFRE DE SERVICES TECHNI-CONSULTANT – EAUX-USÉES

2025-11-136

CONSIDÉRANT que la banque d'heure du mandat # 02809 obtenu le 15 avril 2025 d'un total de 20.5h est terminée;

CONSIDÉRANT les avancements qui ont eu lieu grâce aux services de Techni-consultant;

CONSIDÉRANT les prochaines étapes du projet des eaux-usées, soit l'entente avec le MTMD, les développements possibles avec les municipalités à proximité et les révisions de données à effectuer à la suite du rapport obtenu du MELCCFP;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur René St-Pierre
appuyé par monsieur François Page
et résolu,

QUE la municipalité accepte une seconde banque de 20 heures au taux de 135\$ de l'heure pour un montant de 2 700\$ plus les taxes applicables.

Adopté

5.11 OFFRE DE SERVICES RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE GÉNÉRATRICE

2025-11-137

CONSIDÉRANT l'achat de la génératrice 26 KW au propane pour mettre au 235, rue Vigneault;

CONSIDÉRANT que la génératrice doit être connectée au panneau électrique par un électricien;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE la municipalité accepte l'offre de service de Marius Marcoux et fils au montant de 3 785\$ plus les taxes applicables.

Adopté

5.12 EXCAVATION COURBE DE RETOURNEMENT RUE MORIN

2025-11-138

CONSIDÉRANT la nouvelle construction sur la rue Morin;

CONSIDÉRANT que la rue Morin ne possède aucune surface adéquate pour la courbe de retournement, ce qui est nuisible à la sécurité et au déneigement sur cette rue;

CONSIDÉRANT qu'il serait possible de réaliser les travaux cette année et d'appliquer le montant à la subvention PPA-CE (100% subventionné);

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Excavation des Ormes au montant de 11 800\$ pour l'excavation de 22 pouces, la mise en place de 12 po de sable et de 10 po de MG20.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Benoit Lussier appuyé par madame Liliane St-Hilaire et résolu,

QUE d'approuver le montant de 11 800\$ plus les taxes applicables si les travaux sont réalisés avant le 31 décembre 2025.

Adopté

5.13 REMBOURSEMENT D'ACTIVITÉ SPORTIVE

2025-11-139

CONSIDÉRANT la mise en place de la politique #017-2025 pour le remboursement des activités culturelles ou sportives.

CONSIDÉRANT la demande conforme de M. Vincent Garneau pour ses deux enfants.

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds budgétés à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Saül Bergeron appuyé par madame Liliane St-Hilaire et résolu,

QUE la municipalité accepte le remboursement de 200\$ pour des activités sportives de deux enfants ayant moins de 18 ans.

D'AUTORISER la direction générale à effectuer le versement électronique de la somme.

Adopté

5.14 PATINOIRE – ESPACE PUBLICITAIRE

2025-11-140

CONSIDÉRANT la mise en place d'une nouvelle patinoire à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les bandes peuvent être utilisés pour faire de la publicité pour les entreprises locales;

CONSIDÉRANT que les annonces des entreprises locales peuvent apporter des fonds aux loisirs d'Aston;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur René St-Pierre appuyé par madame Line Pellerin et résolu,

QUE la municipalité autorise les loisirs à effectuer la gestion des espaces publicitaires des bandes de patinoires;

QUE la municipalité autorise les loisirs d'Aston à recevoir les paiements et de conserver les fonds pour la réalisation d'activité ou pour l'achat d'équipement pour le terrain des loisirs.

Adopté

5.15 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RIGIBNY

2025-11-141

CONSIDÉRANT la demande de la RIDIBNY pour la nomination d'un représentant de notre municipalité au conseil d'administration de la RIGIBNY;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Saül Bergeron
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

QUE monsieur François Page soit désigné comme représentant de la municipalité d'Aston-Jonction au sein du conseil d'administration de la RIGIBNY.

Adopté

6. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1 PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025

Pour le mois de septembre, il y a eu l'émission neuf (9) permis pour une valeur totale de travaux de 424 500 \$.

Pour le mois d'octobre, il y a eu l'émission quatre (4) permis pour une valeur totale de travaux de 72 000 \$.

6.2 DÉPÔT DES RAPPORTS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DU CN

Le dépôt a été fait à la municipalité, cependant les données sont confidentielles.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen a demandé des précisions concernant la rencontre avec Mgr. Jodoin. À ce stade, le dossier demeure inchangé et aucune évolution n'est à rapporter.

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2025-11-142

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur René St-Pierre
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 19 h 25.

Adopté

Christine Gaudet,
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, **FRANÇOIS NOËL**, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéro 2025-11-130, 2025-11-132, 2025-11-134, 2025-11-135, 2025-11-136, 2025-11-137, 2025-11-138, 2025-11-139 et 2025-11-140 inscrites au présent procès-verbal.

François Noël
Directeur général et greffier-trésorier

Au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec, en apposant sa signature au bas du présent paragraphe, madame la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions apparaissant au présent procès-verbal et n'entend pas exercer son droit de veto.

Christine Gaudet, Mairesse